



Hubert du Mesnil

Président Directeur Général de Réseau Ferré de France

Réseau Ferré de France est né en 1997.

Cette entreprise publique est donc née en même temps que le débat public et a grandi et évolué avec lui. Les treize débats publics ferroviaires conduits à ce jour sous l'égide de la CNDP ont joué indéniablement un rôle majeur dans cette évolution : ils ont contribué à faire connaître et reconnaître RFF comme le maître d'ouvrage des projets ferroviaires structurants de l'aménagement du territoire et comme l'acteur ensembleur de la politique ferroviaire nationale. Le débat public a permis à l'entreprise de mieux penser ses projets et de mieux les inscrire dans leur territoire en

tenant compte des attentes des populations. Pour RFF, le débat public est bien plus qu'une procédure de participation du public. Il traduit aussi et surtout un état d'esprit qui repose sur l'ouverture d'un maître d'ouvrage sur son environnement et la prise en considération des attentes des populations locales comme fondement de ses projets. Cet état d'esprit s'est forgé progressivement avec l'expérience acquise en matière de débat public, et grâce à lui. RFF a donc beaucoup appris avec le débat public. Ce qui l'a conduit à s'en inspirer afin de développer une politique de concertation volontariste sur les opérations ferroviaires dont il est maître d'ouvrage. RFF a ainsi été le premier maître d'ouvrage à mettre en place des démarches ambitieuses de concertation, avant et après le débat public, afin d'assurer une concertation en continu qui accompagne la conduite des études et le processus décisionnel. Le débat public et les concertations mises en place sur ces grands projets ont inspiré également d'autres démarches appuyées de concertation auprès des acteurs et des populations, sur des projets de taille plus modeste. Ces concertations sont parfois difficiles à conduire en raison de leur contexte conflictuel ou d'incertitude forte, mais elles se révèlent toujours intéressantes et utiles pour RFF et les participants. Le débat public et la concertation sont désormais partie intégrante des projets ferroviaires, le premier ayant donné l'exemple et favorisé le développement du deuxième. Mais cette situation est encore fragile, notamment du point de vue de la place accordée à la participation du public. La CNDP a joué un rôle central dans cette évolution et doit continuer à jouer ce rôle de garant de la sincérité du dialogue et de la participation du public sur les politiques et projets qui ont un impact sur l'environnement.